

Qui pose la question et pourquoi ? Sciences sociales et enjeux de savoir : l'exemple du pôle aixois de recherche sur le Maghreb

Michaël Bechir Ayari*

Sciences désintéressées et sciences camérales : une fausse opposition ?

De toute évidence, expliquer « le retard » de l'institutionnalisation des sciences politiques au Maghreb sur un plan sociologique nécessite de réfléchir sur ses propres présupposés. En effet, les contraintes du champ politologique au Maghreb sont telles que les raisons pratiques et les craintes peuvent l'emporter sur la réflexion scientifique. La présence de nombreux marqueurs modaux de la présentation scientifique de la table ronde montre que le débat sur le champ scientifique maghrébin est fortement lesté d'enjeux politiques et professionnels. En France, la « posture camérale » aurait correspondu à une étape « rudimentaire » du développement de la science politique. Dans le Maghreb des années 2000, et particulièrement au Maroc, les politistes « s'abandonneraient à la tentation camérale » voire « basculeraient » vers le caméralisme. La « vague du néo-caméralisme » qui « s'empare » des pouvoirs d'États maghrébins, « sommés » alors par leurs bailleurs de fonds d'expérimenter de nouveaux dispositifs d'intervention, « réduit » les politistes à renouer avec la demande institutionnelle.

En conséquence, il faudrait « arracher la science politique et les disciplines connexes à une institutionnalisation sous contrôle », éviter que l'État ne « pompe dans l'Université des compétences individuelles » et en fasse des « relais scientifiques de ses plans pour la société »¹. Nous pouvons le constater, l'emploi de ces vocables révèle l'inquiétude que la science politique maghrébine ne se dote pas d'une éthique professionnelle et ne s'autonomise pas des activités d'expertise, bref ne s'institutionnalise pas dans le cadre d'un État démocratique. Aussi cette appréhension se transfigure-t-elle sous la forme d'une stigmatisation de la science camérale.

En fait, cette mise à l'index semble mue par la volonté de diffuser la représentation d'un modèle professionnel participant de la construction des politistes en groupe professionnel unifié et homogène². Le véritable *social scientist* marocain devrait être vierge de toute compromission étatique et ne pas répondre à la demande institutionnelle, et c'est dans le modèle d'une science sociale faisant progresser la connaissance de manière désintéressée qu'il trouvera son salut (Belarbi, 2009).

Nous ne sommes pas loin ici de l'apologie d'une science contemplative mise en œuvre par des chercheurs mus par l'éthique mertonienne. Cette éthique est largement constitutive de l'éthos professionnel du chercheur français en sciences sociales. Selon celle-ci, le scientifique devrait notamment exercer son activité de manière libre et désintéressée à l'aide d'outils universels et faire preuve d'un scepticisme systématique dans son activité de connaissance.

* Docteur en sciences politiques, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM), ATER à la faculté de droit, des sciences politiques, économiques et de gestion de Nice. Ce texte est en partie le produit de discussions communes avec Vincent Geisser, chargé de recherche à l'IREMAM.

¹ Présentation scientifique de la section thématique n° 49 « Une science politique camérale : pratiques et contraintes du champ politologique au Maghreb », Grenoble, 10^e congrès de l'AFSP, 7-9 septembre 2009.

² Sur l'analyse de ce mécanisme dans le domaine de l'avocature, voir Laurent Willemez (1999).

Par ailleurs, seuls ses pairs pourraient juger de la qualité scientifique de ses travaux (Matalon, 1996 ; Joly, 1997). Aussi, le modèle d'une science contemplative mertonienne serait-il l'antidote au caméralisme, mieux, l'opérateur symbolique de légitimation professionnelle qui fait défaut aux *social scientists* de la rive sud de la Méditerranée ?

En France, à y regarder de plus près, l'institutionnalisation des sciences sociales s'est historiquement opérée sur la base d'une dialectique de la connaissance et de l'action. Ces sciences à connotation républicaine progressiste, nettement antisocialistes (Weisz, 1979), ont, dès leur l'origine, été marquées par le projet d'une science appliquée à des fins réformatrices. En d'autres termes, elles ne portaient pas le sceau du désintéressement et de la contemplation.

De la fin de la Deuxième guerre mondiale à la deuxième moitié des années 1970, la rencontre entre l'élan suscité par les mouvements de libération nationale et les nécessités de modernisation de la société française sous l'égide des politiques de planification ont développé les sciences sociales d'une manière sans précédent tout en nourrissant leur idéal professionnel d'une dimension téléologique rénovée. Partisans d'une France libre et éternelle, engagés dans le développement ou socialistes transférant leurs espoirs révolutionnaires vers le tiers-monde, les *social scientists* n'avaient, en règle générale, aucune aversion à exercer leur activité sous la tutelle d'un État entrepreneur. Les sciences sociales devaient s'appliquer à la modernisation du pays. D'une manière générale, répondre à la demande institutionnelle des planificateurs ne posait pas de problème moral.

Si l'on s'écarte de l'acception considérant la science camérale comme une science de gouvernement au service de la gestion de la population dans le cadre d'un pouvoir absolutiste (Laborier, 1999), l'État français n'était-il pas en un sens un agent de caméralisation de la recherche ? Si cette idée semble des plus partagées lorsque l'État est dit « autoritaire », il n'en va pas de même lorsque celui-ci est dit « démocratique ». À cet égard, la nature démocratique ou autoritaire de l'État expliquerait-elle l'appréciation que l'on partage de son activité de caméralisation ?

Rappelons que *makhzenisation* et *caméralisation* ont la même racine étymologique. *Kamera* désignait en langue allemande l'endroit où étaient conservés les deniers publics (Garner, 2006). En arabe, le premier sens de *makhzen* signifiait le lieu où étaient entreposées les recettes fiscales (Bennani-Chraïbi, 2009). La qualification de camérale serait-elle l'attribut d'une science au service d'un État autoritaire, acteur d'une politique publique à laquelle on s'oppose ? En d'autres termes, si « caméraliser » équivaut à « makhzeniser », le débat est de nature politique.

Pour reprendre les termes de Gaston Bachelard, l'importance dans la pensée scientifique, ce n'est pas la réponse, mais la question. Le travail du scientifique est de se poser de bonnes questions. *A priori*, répondre à une demande institutionnelle ôte au scientifique le pouvoir de poser la question. L'activité scientifique étant une activité sociale, se contenter de répondre aux *desiderata* de l'institution signifie que la communauté des chercheurs, si elle existe, n'est qu'un groupe de fantassins de la recherche. N'étant pas associée à la définition des problématiques, elle est reproductrice de sens et non pas productrice de sens.

L'enjeu ne se situe-t-il pas à ce niveau ? Il faudrait se dresser face à l'acteur collectif qui veut définir à notre place ce qui est digne d'intérêt scientifique et, partant, d'action publique. Cette liberté chèrement conquise ne risque-t-elle pas de se traduire par le confort d'une activité professionnelle au service d'un État dont on se convint dès lors qu'il est un demiurge au service du bien commun ?

Par ailleurs, si nous avons la liberté d'opérationnaliser un questionnement, fut-il entaché de présupposés, nous n'avons rien à craindre de la demande institutionnelle. Libres dans le choix de nos indicateurs, nous construisons le réel de manière réitérable et vérifiable. Rien n'empêche de contredire les attentes des institutions sur le plan scientifique. D'ailleurs,

n'entendent-elles pas utiliser à leur propre compte la critique scientifique afin de réorienter leurs activités ?

L'institution propose-t-elle au chercheur ses résultats clé en main ? Dans ce cas, pourquoi fait-elle appel à lui ? N'est-ce pas plutôt le chercheur lui-même qui, sous l'effet d'un certain nombre de facteurs, plie ses résultats à une attente implicite ?

En fait, le nœud gordien de ce débat peut-être tranché par l'interrogation suivante : qui pose la question et pourquoi ?

Aussi, notre raisonnement s'articulera-t-il en deux temps. Tout d'abord, nous montrerons comment en France l'idée d'une science sociale contemplative et désintéressée est le produit de l'échec du projet d'une science sociale appliquée au service de l'État. Autrement dit, nous établirons que la caméralisation des sciences sociales ne « pose problème » qu'à partir du moment où l'action publique étatique de manière générale ne répond plus aux raisons pratiques du *social scientist*.

Puis, afin de développer une réflexion sociologique qui ne sera pas contredite d'emblée par l'argument politique selon lequel les États autoritaires maghrébins transforment systématiquement leurs universitaires en agents de légitimation de leur discours politique, nous nous focaliserons sur les sciences sociales sur le Maghreb. Nous nous concentrerons plus particulièrement sur les activités du pôle de recherche aixois (CENA-CRAM-CRESM-IREMAM)³ de sa création en 1959 à aujourd'hui⁴.

Ce déplacement de focale s'avère pertinent sur le plan sociologique. En effet, la recherche publique en sciences sociales sur le Maghreb/Machrek entretient des affinités tant avec le domaine de la « diplomatie culturelle » française que de l'expertise stratégique et sociale. Corollairement, cet espace scientifique, au carrefour de nombre de problématiques et d'enjeux sociétaux depuis l'après-guerre, est particulièrement révélateur des relations entre savoir et demande de savoir. En ce sens, y porter un regard sociologique offre l'opportunité d'éclairer la situation des sciences sociales au Maghreb à partir des sciences sociales sur le Maghreb. Cela permet de neutraliser la variable « autoritarisme ». Libérés de ce facteur inhibiteur, nous pourrions mettre au jour les autres variables expliquant les enjeux de la construction des questionnements scientifiques.

Il s'agira de comprendre quels sont les facteurs qui ont contribué et contribuent à la définition des programmes de recherche collectifs. L'objectif n'est pas de déceler la part de caméralisme dans ces activités scientifiques, mais de dégager le modèle d'une science sociale normale « qui s'est faite » et qui « continue de se faire », ni libre, ni camérale, à la confluence d'un ensemble de logiques sociales, économiques et politiques. Nous nous estimerons satisfaits si nous arrivons à dégager les modalités d'articulation entre un nombre restreint de variables.

Aussi, travaillerons-nous à partir de l'hypothèse selon laquelle le choix des thématiques de recherche dépend du rapport entre l'attente de connaissance que les chercheurs prêtent à l'État et la facilité avec laquelle leurs ressources personnelles héritées de leur processus de socialisation dans et en dehors de l'institution (Dubar, 1992) leur permettent de s'y conformer. Nous insisterons notamment sur l'importance de la pertinence sociale des thématiques de recherche.

³ Centre d'études de l'Afrique du Nord ; Centre de recherches sur l'Afrique méditerranéenne ; Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes ; Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman.

⁴ Nous avons réalisé environ une dizaine d'entretiens avec des chercheurs et ex-chercheurs ayant appartenu à ces institutions.

***Social scientists* et redéfinition des missions de l'État français depuis l'après-guerre : de la planification au désenchantement**

De la libération à la fin des années 1960, nombre de sociologues français œuvrent à faire de leur discipline une science d'aide à la décision. À cette époque, de toute évidence, la vocation de la sociologie n'est pas d'être une nouvelle métaphysique. En 1946, Georges Gurvitch affirme ainsi en ouverture du premier numéro des *Cahiers internationaux de sociologie* :

« La possibilité n'est nullement exclue d'appliquer dans la pratique les connaissances sociologiques, descriptives et explicatives une fois acquises [...]. Le champ de la sociologie appliquée est énorme, il s'étend des problèmes de planification économique aux problèmes pédagogiques, des problèmes de réorganisation politique aux problèmes de réforme de la grammaire, des problèmes des nouvelles techniques juridiques aux problèmes du renouveau des concepts logiques et des styles juridiques » (Drouard, 1982, p. 64-65).

Dans cet extrait, l'éventualité d'une application du savoir sociologique à des fins sociales, économiques et politiques ne pose aucun problème. L'idée d'une science au service de l'action transparait en filigrane.

Comme le montre Alain Drouard, dès la fin des années 1940, les programmes de l'UNESCO en vue de promouvoir la coopération internationale encouragent la création d'associations professionnelles de sciences sociales. En 1949, l'Association internationale de sociologie, l'Association internationale de droit comparé et l'Association française de science politique sont fondées sous ses auspices (*idem*, p. 59). Durant ces années d'après-guerre, les sciences sociales sont censées accompagner les transformations politiques et sociales, gages de croissance économique. Le retard de ces sciences est même « l'une des causes du malheur de l'humanité » (*idem*, p. 61) comme le proclame Jean Fourastié.

Certes, les fondations Ford et Rockefeller s'activant pour le développement d'une science sociale appliquée capable d'élaborer « des instruments de contrôle social destinés à contrecarrer les effets des traditions critiques associées notamment au marxisme » (Henry, 2004, p. 62) accordent des bourses à des personnalités scientifiques comme Henri Mendras, Alain Touraine et Michel Crozier. Toutefois, malgré les craintes du renouveau d'une tradition leplaysienne⁵ aménagée pour défendre les valeurs du « monde libre », le consensus pour le développement d'une science sociale appliquée au service de la modernisation de la France semble l'emporter.

En 1961, Philippe Garrigue, dans un plaidoyer pour une « véritable » politique de la recherche, publié dans la *Revue française de sociologie*, n'hésite pas à assigner à la recherche une mission d'avenir : « Il faut se servir de la recherche pour préparer le monde de l'avenir, un monde sans pays sous-développés et qui ne gaspille ni ses ressources, ni l'intelligence de sa population » (Garigue, 1961, p. 12) tout en affirmant qu'il est parfaitement légitime qu'elles se mettent notamment au service du gouvernement :

« Nous pensons que [les sciences sociales] ont dépassé le stade où leur influence dépendait uniquement du rôle social du savant. Premièrement, elles ont cessé d'être seulement des disciplines académiques ayant un but présumé désintéressé, pour devenir des activités professionnelles de chercheurs au service du gouvernement ou d'autres intérêts publics ou privés. Deuxièmement, elles apportent une solution plus ou moins efficace aux problèmes des hommes et des sociétés. La rapidité avec laquelle elles sont adoptées en dehors, et même à

⁵ Du nom de Frédéric Le Play (1806-1882) contemporain et « concurrent » d'Émile Durkheim, c'est-à-dire, pour forcer le trait, une science sociale comme simple ingénierie sociale sans sa dimension réformatrice et progressiste.

l'intérieur des universités, est en rapport direct avec leur utilité et l'efficacité accrue qu'elles donnent à ces organismes gouvernementaux ou privés » (*idem*, p. 3).

De toute évidence, l'essor des sciences sociales durant l'après-guerre est marqué par un développement inégalé des études commanditées par l'État. Cette croissance se traduit par la constitution de nouvelles institutions de recherche et d'enseignement en dehors de l'université comme l'Institut national d'études démocratiques (INED), les Instituts d'études politiques (IEP), l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), la VI^e section de l'École pratique des hautes études et le Centre d'études sociologiques, laboratoire propre du CNRS (Drouard, 1982, p. 57).

Face aux incertitudes censées peser sur l'économie et la société française, il incombe aux sociologues de réfléchir à l'adaptation des Français aux changements et d'orienter le choix des planificateurs (Amiot, 1986). Les *social scientists* multiplient leurs domaines d'intervention, créent des liens plus tenus entre acteurs et institutions concernées (Berthelot, 1992, p. 24) et développent des stratégies de captage des crédits.

En effet, dans le cadre du IV^e plan de développement (1962-1965), les sciences sociales commencent à être financées avec une largesse relative. Plus précisément, étant donné la faiblesse des crédits octroyés par le CNRS, les sociologues se tournent vers les contrats de recherche proposés par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) à travers deux comités mis en place dans le contexte de la planification⁶. L'offre de financement devient importante, les sociologues entretiennent des relations affinitaires avec des hauts fonctionnaires avec lesquels ils arbitrent le partage des crédits.

Comme le montre Philippe Masson, la « catégorie binaire "autonomie/dépendance" généralement utilisée dans les débats sur le financement de la recherche sociologique, n'est pas adaptée pour rendre compte du partage effectif des crédits et de leurs effets » (Masson, 2006, p. 125).

Par ailleurs, les comités interviennent directement sur les objets de recherche, s'évertuant à les rapprocher de leurs objectifs initiaux.

Afin d'étudier les conditions d'une croissance économique optimale et de permettre à la société de s'adapter aux mutations technologiques – objectifs du IV^e plan – les sciences sociales sont chargées d'« évoquer les problèmes de l'enseignement, de l'orientation professionnelle et de l'emploi, de la sociologie-économie agricole, des structures et du développement urbain, des processus de croissance économique, de l'expansion régionale et du sous-développement, des migrations, de l'organisation du travail et de l'automation » (*idem*, p. 111).

Aussi, les thèmes des différents contrats de recherche proposés tournent-ils autour de l'analyse des obstacles à la modernisation du pays (Drouard, 1982) et, partant, de l'adaptation des différentes catégories sociales à ce processus (Masson, 2006).

Nombre de *social scientists* même parmi les plus contestataires et « marqués à gauche » collaborent avec les planificateurs⁷, y compris dans le cadre du plan suivant (1966-1970), obtenant ainsi des contrats pour leur laboratoire estampillé CNRS qui seront d'ailleurs le point de départ de leur notoriété et de leur rayonnement.

⁶ En l'occurrence, le Comité d'analyse démographique, économique et sociale (Cades), présidé par Jean Stoetzel jusqu'en 1964 et le Comité sciences économiques et problèmes de développement (nommé aussi socio-économie du développement), présidé par Jean Piatier (professeur à l'Institut d'études politiques de Paris) puis par Raymond Barre à partir de 1966. Cf. Philippe Masson (2006).

⁷ Voir notamment l'extrait d'entretien de Viviane Isambert-Jamati, proche à l'époque du Parti communiste français et membre du Syndicat national des chercheurs (SNC), cité dans le texte de Philippe Masson (2006, p. 116).

Durant la décennie 1960-1970, l'essor institutionnel des sciences sociales s'accélère. Toutefois, cette autonomisation et cette reconnaissance académique naissent sur les ruines du projet caressé par leurs praticiens la décennie précédente : faire de la science sociale une science auxiliaire de l'action globale (Drouard, 1982, p. 179).

Dès la fin des années 1970, le nombre d'acteurs impliqué dans la construction des problématiques de recherche, relativement restreint, augmente suivant les évolutions des modalités de production de l'action publique. De nouvelles compétences sont attribuées aux collectivités locales, ce qui contribue à altérer les relations entre administrations d'État, types de professionnels, monde des chercheurs et savoirs produits. De nouveaux montages institutionnels au sein de la recherche à une échelle transnationale refaçonnant les configurations où interagissent les acteurs concernés se développent (Milanovic, 2005 ; Prost, 1988).

En raison de nombreux facteurs qui se conjuguent au début des années 1980 sous la forme d'un discrédit des métarécits (communisme, socialisme), les problèmes sociaux ne sont plus analysés en termes économiques et techniques généraux. La société n'apparaît plus comme un ensemble cohérent, intelligible sur lequel on peut agir de manière globale. L'exemple de la sociologie urbaine est à cet égard emblématique comme le souligne Fabien Milanovic : « Il ne s'agit plus exclusivement, pour les chercheurs étudiant les villes, d'éclairer les planificateurs de l'État centralisé des années précédentes par la production de rapports de recherche. Il convient désormais pour eux de se convertir en auxiliaires de la décision locale et en coproducteurs d'actions publiques localisées » (Milanovic, 2005, p. 126).

Dans le même temps, les décideurs acquis à la « nouvelle forme entrepreneuriale du gouvernement » (Ihl et Kaluszynski, 2002, p. 238) travaillent à élargir les régulations naturelles du marché. Les paradigmes fonctionnalistes ou marxo-structuralistes beaucoup trop étatistes perdent de leur centralité épistémique⁸ au profit d'ontologies davantage micro-logiques.

Ainsi, en lieu et place de caresser le projet d'une transformation graduelle du monde sous leur bannière, les sciences sociales se désenchantent. Leur vocation chère à Georges Gurvitch se recompose en fonction de la redéfinition des missions même de l'État.

Celui-ci se fragmente, se transnationalise et passe de prestataire de services à régulateur de l'offre privée. Toutefois, les présupposés des chercheurs produits en partie par les modalités de leur socialisation professionnelle ne s'ajustent pas mécaniquement au changement de la finalité des sciences sociales. Cela alimente la raison pratique selon laquelle si l'État ne se pose plus en ferment actif des lendemains qui chantent, il ne reste plus qu'à s'accrocher à l'éthos du chercheur désintéressé et à la défense d'une science fondamentale contemplative. Ainsi, vaut-il mieux ne plus parler de science sociale appliquée puisque l'État n'a plus la volonté de l'appliquer. En un sens, cette démarche est une manière de réenchanter la nature même de l'État dans une optique républicaine progressiste. Car, si l'État est « en-dessus des classes » se posant en arbitre et en démiurge, la recherche publique en sciences sociales ne peut être qu'à son image : désintéressée et, partant, mise en œuvre à des fins désintéressées.

Nous pouvons le constater, la frontière entre science sociale camérale et science sociale auxiliaire de l'action gouvernementale est tenue. Faute de pouvoir trancher sur une définition précise du caméralisme et ainsi distinguer grâce à elle ce qui sépare la situation française des années 1960 et la situation maghrébine des années 2000, retenons que l'opposition entre science désintéressée et science camérale est au fondement de la tension constitutive du modèle professionnel des *social scientists*. L'axiome suivant « plus l'action de l'État est perçue comme légitime et plus la science à son service est perçue comme

⁸ Sur les conditions sociales de prédominance des paradigmes durant une période historique, voir Yves Viltard (1995).

désintéressée » n'est certainement pas dénué de fondement. N'oublions pas que le développementalisme en Afrique du Nord a été, en un sens, l'avatar de la volonté de modernisation de la France.

En 1946, le plan avait passé commande à l'Institut de science économique appliqué (ISEA), fondé par François Perroux, deux ans plus tôt, d'une étude sur la comptabilité du pays qui donnera naissance au « Revenu national », ouvrage co-rédigé par François Perroux, Pierre Uri et Jean Marczewski. L'ISEA a eu une influence importante dans la diffusion des idées keynésiennes en France (Drouard, 1982, p. 58). On sait par ailleurs qu'elle fut l'attraction des théories de François Perroux au Maghreb durant les années développementalistes.

La période qui suivit la libération de la France est jusqu'à un certain point comparable à celle qui succéda aux indépendances. Les *social scientists* de part et d'autre de la Méditerranée ont joué un rôle dans l'élaboration des différents plans de développement, bien que sur la rive sud ce rôle fût majoritairement dévolu aux coopérants. Cela n'a pas eu un rôle négatif sur l'institutionnalisation des sciences sociales françaises, au contraire.

Par ailleurs, ce n'est que vers la fin des années 1970 que les États du Maghreb ont commencé à être qualifiés d'autoritaires de manière routinière par les politologues. Ce n'est qu'avec le recul historique, autrement dit après l'échec des développements nord-africains, que l'on put regretter qu'un certain nombre d'universitaires se soient mis au service du prince. Le soupçon de caméralisation naît-il de l'échec de la réforme par le haut ? Il faut croire que les *social scientists* ne voient pas d'inconvénients à service le bien commun *via* l'État dans certaines périodes de (re)construction nationale. Il est juste nécessaire que les réformes soient couronnées de succès.

Au demeurant, si les besoins de planification assignent selon les époques des tâches d'ingénierie sociale aux *social scientists*, cela ne signifie pas pour autant que les sciences sociales répondent de manière routinière à une demande directement ou indirectement institutionnelle définie rationnellement par des technocrates étrangers au monde des sciences de l'homme et de la société.

Nous le verrons, en ce qui concerne les sciences sociales sur le Maghreb, plus précisément le pôle de recherche aixois, même si des injonctions indirectes existent, la demande de connaissance étatique se situe plus dans une zone labile où de subtiles interactions aboutissent parfois à satisfaire la demande de l'État de manière beaucoup plus efficace que si celle-ci était planifiée.

Du CENA à l'IREMAM, 50 ans de recherche francophone sur le Maghreb : activité scientifique et pertinence sociale des questionnements

En 1933, le Centre universitaire méditerranéen est créé à Nice et est administré par Paul Valéry. Sur sa façade figure l'inscription latine suivante : *a mari usque ad mare* (de la mer à la mer).

Toutefois, dès la fin des années 1950, le centre de gravité des recherches sur la Méditerranée se déplace à Aix-en-Provence. Peu après qu'André Malraux prenne ses fonctions au ministère de la Culture, les archives d'outre-mer y sont installées dans une bâtisse qui deviendra le Centre des archives d'outre-mer. Cette décision a sans nul doute orienté celle d'un groupe d'universitaires français en poste au Maroc de rapatrier avec lui sa bibliothèque personnelle dans les locaux de l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence au mois d'avril 1959. Jean-Paul Trystram, Maurice Flory, Roger Letourneau, André Adam et Jean Louis Miège, et entreposent ainsi leurs archives grâce à la complicité du directeur de l'Institut Paul de Geouffre de la Pradelle. Une employée de bureau et une

collaboratrice technique sont embauchées pour classer les documents⁹. En peu de temps et en partenariat avec La Documentation française se constitue une base documentaire sur l'Afrique du Nord qui intègre officiellement l'IEP d'Aix-en-Provence et devient le Centre d'études nord-africaines (CENA). En moins de cinq ans, le CENA, sous l'impulsion de Jean Louis Miège, nourrit l'ambition de constituer le secteur d'excellence en matière de recherche de l'IEP d'Aix-en-Provence. Ce dernier tente de faire entrer le CENA au sein du Centre de recherches archéologiques méditerranéennes (CRAM), encore opérationnel au Maghreb malgré les grandes difficultés de fonctionnement.

Au début de l'année 1964, l'équipe du CENA se joint aux équipes de Maurice Euzennat, de Paul Albert Février et de Jacques Revault et forme le Centre de recherche sur l'Afrique méditerranéenne (CRAM) qui accède au rang de laboratoire propre du CNRS. Le CRAM, installé dans les locaux de faculté de droit et de sciences politiques, comprend une section d'études modernes et contemporaines (science politique, droit, économie), une section d'études antiques et une section archéologique. La création de ce centre en officialisant les relations administratives avec les nouvelles autorités au Maroc, en Algérie et en Tunisie permet aux équipes sur place de réaménager leurs activités scientifiques¹⁰. Elle offre également aux universitaires rapatriés la possibilité de se fédérer sur une nouvelle base logistique.

Grâce au soutien du CNRS, la section moderne et contemporaine du CRAM recrute des documentalistes et des ingénieurs de recherche et se dote d'une publication sur le modèle de l'*Annuaire de droit international*, l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*¹¹. Le premier numéro, dont la préparation remonte à 1962, paraît en 1964.

Dans le sillage de mai 1968, le CRAM éclate à la suite d'un conflit entre la section archéologie et la section d'études modernes et contemporaines. La section archéologie, hébergée depuis peu par la faculté des lettres et sciences humaines, plus tournée vers l'analyse du « passé », se constitue en laboratoire associé au CNRS. La section moderne et contemporaine, plus orientée vers la réflexion sur « l'histoire en train de se faire », devient au début des années 1970, le Centre de recherche et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM), un centre interuniversitaire associé au CNRS qui s'élargit à d'autres disciplines des sciences sociales. Le centre se dote de plusieurs publications aux côtés de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*, comme *Études de l'Annuaire de l'Afrique du Nord*, *Recherches sur les sociétés méditerranéennes*, *Les cahiers du CRESM* et *Connaissance du monde arabe*. Il s'installe dans les locaux de la Maison de la Méditerranée près de l'IEP d'Aix-en-Provence.

En 1986, le CRESM et ses équipes intègrent un institut fédératif qui devient en 1988 une unité mixte de recherche, l'Institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) installé depuis le début des années 2000 à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme à Aix-en-Provence.

Du deuil de la colonisation

Au lendemain des indépendances, les régimes ne sont pas encore stabilisés. Dans ce contexte, la libre circulation des éléments de langage tels que ceux que les ontologies matérialistes des sciences sociales entretiennent peut s'avérer dangereuse pour la légitimité des États. C'est comme si la critique intellectuelle était capable de mettre le feu aux poudres.

⁹ Simone Nassé, entretien avec l'auteur, Aix-en-Provence, août 2009. Simone Nassé est entrée au CENA en avril 1959 et a quitté l'Institut de recherche et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) en tant qu'ingénieur d'études en février 2004.

¹⁰ Hubert Michel, entretien avec l'auteur, Aix-en-Provence, août 2009. Hubert Michel est entré en 1965 au sein du CRAM et a dirigé l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* pendant douze ans.

¹¹ Simone Nassé, *idem*.

On ne s'étonnera pas que les sciences sociales soient placées tour à tour selon leurs domaines de compétences sous la bienveillance des planificateurs économiques et des dirigeants au service de la construction d'un État fort (Madoui, 2007) ou stigmatisées comme sciences subversives et/ou coloniales. À cette époque, l'espace intellectuel, si réduit soit-il, est une arène où les enjeux politiques et sociétaux les plus fondamentaux se jouent.

Dans ce contexte, l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* du CRAM joue un rôle de premier plan. En effet, cette « immuable reliure vert olive frappé d'or » (Roussillon, 1998) n'est pas une revue de sciences sociales destinée à un public restreint de *social scientists* professionnels exerçant leur activité dans un secteur bien cantonné de la société. La revue du CRAM se pose en recueil de la période de transition des sociétés maghrébines vers la « maturité » politique et économique. Comme le note Alain Roussillon, elle analyse « la façon dont se correspondent développement de l'administration, lui-même tributaire des politiques de formation, et prise de contrôle de l'économie par l'État, qui apparaît en ces temps de certitudes encore inentamées, comme la condition nécessaire de toute indépendance effective » (*idem*).

Les premières chroniques économiques et politiques sont rédigées par les universitaires rapatriés fondateurs du CENA et du CRAM et d'autres éminents spécialistes des sociétés maghrébines. Des liens quasi-tutélaires les unissent aux élites politiques de la rive sud. Les cas les plus emblématiques demeurent ceux de Maurice Flory, précepteur du futur roi Hassan II, chargé de rapatrier la famille royale exilée à Madagascar à l'indépendance du Maroc¹² et de Remi Leveau, contributeur régulier sous des pseudonymes divers, d'abord en charge du tutorat scientifique du prince héritier Moulay Hassan, puis conseiller juridique au ministère de l'Intérieur marocain de 1959 à 1965 (Bennani-Chraïbi, 2009).

Même, quelquefois, de hauts fonctionnaires maghrébins rédigent une chronique à l'instar de Chedly Ayari, ministre de l'Éducation nationale en Tunisie à la fin des années 1960, proche de Charles Debbasch.

La plupart des premiers auteurs proviennent du droit public et s'en sont certainement écartés de manière stratégique en raison de la saturation de son champ comme le notait Pierre Bourdieu (1976). Leur vision institutionnelle faisant la part belle à la force de la norme juridique n'en est pas entamée pour autant. Si d'autres ont des formations d'historiens, tous se retrouvent autour de l'analyse *in vivo* de l'actualité politique économique et culturelle qui rythme la « marche » de l'Afrique du Nord vers « le progrès ».

Ces fondateurs « savaient que la décolonisation était irréversible et nécessaire, mais leur vécu était un vécu colonial. Ils ont eu des nostalgies, des regrets, des amitiés et sont entrés dans la décolonisation à reculons »¹³. Pour eux, le choix des États d'Afrique du Nord résidait entre « l'enfoncement dans le Tiers Monde et l'insertion progressive dans le monde moderne » (Debbasch, 1964, p. 215). Contrairement aux futurs ingénieurs de recherche qui entreront au CRAM entre la fin des années 1960 et la deuxième moitié des années 1970, leur croyance en un dépassement du temps colonial n'était pas empreinte de tiers-mondisme.

Élites politiques maghrébines et chercheurs français dans les années 1970 : une même communauté de sens

Durant les années 1960, les articles de l'*Annuaire* se composent majoritairement de chroniques de l'actualité. Nombre s'apparentent à des « commandes » faites à des chercheurs « sur place » comme Bernard Zarca, Michel Lelong ou Bruno Étienne par le comité de rédaction. On ne peut parler de recherche collective. Le premier programme de recherche de ce type, qui s'intitule « La formation des élites politiques maghrébines », est lancé à la fin des années 1960. Sa réalisation était « la condition à payer pour devenir centre de recherche

¹² Jean Robert Henry, entretien avec l'auteur, Aix-en-Provence, août 2009.

¹³ Hubert Michel, *op.cit.*

CNRS et obtenir des postes de chercheurs titulaires »¹⁴. Il fallait en quelque sorte « faire ses preuves ». Cela était une des clauses tacites de la création du CRESM¹⁵. Aussi convenait-il de montrer aux instances d'évaluation scientifique que la future institution pouvait être directement productrice et ainsi poursuivre son rayonnement, c'est-à-dire la constitution d'un espace de recherche commun entre la France et l'Afrique du Nord.

Le choix de la thématique du programme se fait sur une idée de Charles Debbasch qui, d'ailleurs, publie le premier un article sur cette problématique dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* de 1968 « Les élites maghrébines devant la démocratie ».

Il est intéressant de noter que le choix de ce thème n'est pas particulièrement apprécié par les nouveaux ingénieurs de recherche du CRESM en voie de constitution. En effet, « parler d'élites » équivaut à rationaliser l'exercice de la domination voire les vertus de l'excellence individuelle tout en niant que l'analyse des phénomènes sociaux découle des rapports de force économique. Le terme a de fortes connotations antimarxistes même si des universitaires américains marxisants comme Ralph Milliband considèrent l'existence d'une élite diversifiée sans renier celle d'une classe dominante unie dans une communauté d'objectif (Milliband, 1973).

Les ingénieurs de recherche français comme Jean-Claude Santucci, Michel Camau, Gerald Dubré et maghrébins comme Nourredinne Sraïeb se lancent dans l'exercice sans trop d'entrain.

« On était marxiste, on disait ce ne sont pas les élites qui font l'histoire, mais comme on avait cette épée de Damoclès on a fini cette étude comme des potaches qui révisaient le bac, dans les combles de la fac de droit où le CRESM était hébergé, on était là en train de suer, on n'avait aucun intérêt pour ce qu'on faisait, on en avait marre et contrairement à ce qu'on pensait, ce bouquin, après, a fait recette¹⁶. »

Aussi, l'idée de travailler sur une problématique porteuse et dans « l'air du temps » aurait été imposée par Charles Debbasch. Avec le recul historique, on pourrait penser que le choix de cette thématique était tout à fait logique étant donné les idiosyncrasies communes entre les chercheurs français et ces élites.

En effet, les dirigeants maghrébins, francophiles, ressemblent à bien des égards aux praticiens du CRESM, notamment sur le plan de la formation intellectuelle.

Mieux, ces élites ont atteint des positions de pouvoir au sein de leur société que les chercheurs du CRESM, notamment les juristes, auraient certainement atteint dans une autre période historique, en l'occurrence sous la III^e République (Dogan, 1967, p. 480). Dans une autre perspective, ces élites nationalistes montrent le chemin aux « intellectuels » français qui transfèrent leurs espoirs révolutionnaires sur la capacité de ces élites à provoquer le changement social. Aussi, on ne s'étonnera pas que l'origine sociale, le type de formation et, surtout, le discours de ces élites soient davantage analysés que leur pratique.

Certes, cette conception participe à cette époque d'un schéma inconscient dans l'air du temps, mieux d'un « style de pensée » qui correspond à l'ensemble des normes, des principes, des concepts et des valeurs propres à l'ensemble des savoirs et des croyances du moment (Fleck, 2008).

Au demeurant, il est intéressant de noter que, malgré leur ontologie marxiste, les jeunes enquêteurs du CRESM sont plus proches sur le plan relationnel des élites nationalistes que des élites contestataires, notamment d'extrême gauche. C'est comme si, finalement, les acteurs en mesure de conduire le changement social étaient plus pertinents sur le plan social et

¹⁴ Hubert Michel, *idem*.

¹⁵ Michel Camau, Hubert Michel, Jean Claude Santucci, entretiens avec l'auteur, Aix-en-Provence, juillet-août 2009.

¹⁶ Jean Claude Santucci, *idem*.

sociologique que les élites contestataires. De toute évidence, les fréquenter conditionne la réussite de la recherche, ne serait-ce qu'en permettant de collecter des données.

De surcroît, l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* n'est pas destiné à un marché individuel. Son marché est institutionnel. Les ambassades françaises en assurent la diffusion en octroyant des crédits aux bibliothèques nationales tunisiennes, africaines et marocaines. Les banques, comme le note Jean-Claude Santucci, étaient « nos meilleurs clients » et Hubert Michel d'ajouter : « J'étais surpris de trouver la collection complète chez le ministre de l'Intérieur algérien »¹⁷.

Résolument, à cette époque, comme le note Thomas Bottemore, référence dans le domaine de la sociologie des élites des années 1960 :

« Les hauts fonctionnaires des pays sous-développés assument des responsabilités, détiennent une autorité exceptionnelle en raison de l'échelle sur laquelle est entreprise la planification économique et sociale. Les fonctionnaires sont au développement économique des nouvelles nations ce que les "entrepreneurs" capitalistes étaient au développement économique des sociétés occidentales des XVIII^e et XIX^e siècles » (Bottemore, 1967, p. 132)¹⁸.

Sur ce plan, malgré des désaccords profonds notamment sur la question du Sahara « occidental », le consensus développementaliste sur lequel chercheurs du CRESM et élites politiques maghrébines s'accordent sous-entend que le changement économique est lié à la stabilité politique. L'unité postulée du peuple en lutte contre le sous-développement réunit, en règle générale, dans une même communauté de sens, les élites nord-africaines et les *social scientists*, quelle que soit la mouvance politique de ces derniers, du gaullisme au trotskisme en passant par le « catholicisme de gauche ».

Les chercheurs les plus tiers-mondistes comme les coopérants français d'Algérie qui entrent au sein du CRESM dans la deuxième moitié des années 1970 dans le sillage de Jean Claude Vatin, partagent cette vision unanimiste, comme le note Jean-Robert Henry, étudiant puis assistant à la faculté de droit d'Alger dans les années 1960-1970 :

« J'ai connu à l'époque le ministre des Finances qui était un kabyle chrétien. Tu avais des contacts avec les autorités assez facilement. Je me rappelle, on avait passé toute une soirée avec Ben Bella, le président. À l'association des étudiants, un ministre venait passer la moitié de la nuit avec nous. On discutait de l'avenir de l'Algérie, c'était incroyable. J'avais un copain en troisième année de droit qui était directeur de la censure, je peux te dire que je n'avais aucun problème pour lire *Le Monde*, je le lisais dans son bureau. Il y avait sans arrêt des histoires de ce type, notamment à la faculté de droit où l'enseignement était très à gauche, très progressiste, des profs français qui s'étaient engagés comme Jean Leca ou Borella. Beaucoup d'étudiants étaient des fonctionnaires qui commençaient à peupler l'appareil d'État algérien, ils avaient besoin d'un diplôme pour être pérennisés dans leur fonction. Un certain nombre avait fait le maquis, il s'agissait de construire l'État algérien. On n'était pas au service de l'État au sens politique du terme, mais on avait une grande naïveté. Au début, il paraissait vraiment au service du développement, on y croyait. [...] Les coopérants français se faisaient un honneur d'agir pour le développement algérien, d'ailleurs je ne disais pas "je travaille pour l'État algérien, mais je travaille pour le développement". À chaque fois qu'il y avait une réforme un peu à gauche, beaucoup de coopérants disaient "il faut aller dans le même sens". Cela s'appelait le soutien aux aspects positifs¹⁹. »

Selon Jean Robert Henry, la société elle-même était « développementiste ». La faculté de droit d'Alger, dont Ahmed Mahiou, futur chercheur au CRESM était le doyen, faisait figure d'espace de liberté où les discussions sur le marxisme entre professeurs et étudiants en

¹⁷ Hubert Michel, *op. cit.*

¹⁸ Citons également, dans une lignée comparable, Seymour Lipset (1959), Walter Galanson (1959, p. 3), Karl De Schweinitz Jr (1959) et Samuel Huntington (1968).

¹⁹ Jean Robert Henry, *op. cit.*

même temps responsables de la sécurité militaire, commissaires de police ou fonctionnaires au ministère de l'Agriculture étaient monnaie courante.

Il va sans dire que la fin de cet unanimité au début des années 1980 est vécue comme un profond désenchantement. À cet égard, l'arabisation fait figure de divorce sans nul doute ressenti comme une « trahison » de la part des élites maghrébines plus que comme le prolongement du mouvement de libération nationale.

Routinisation de la recherche et divorce avec les élites maghrébines

Durant les années 1970, le laboratoire a une activité scientifique routinière. Les recherches collectives sont coordonnées par un « médiateur » extérieur chargé de centrer thématiquement les recherches, généralement un professeur associé, et conservent une tonalité fortement développementaliste. Les programmes sont publiés dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* et « à part » dans la collection *Études de l'Annuaire de l'Afrique du Nord*. On citera notamment « Les stratégies des matières premières au Maghreb²⁰ » et « Problèmes agraires au Maghreb²¹ ». Comme le note Alain Roussillon (1998), l'orientation des objets de recherche porte la marque de l'attente de « plus en plus anxieuse d'une modernisation politique ». L'État et ses élites continuent d'être abordés en termes d'agents des transformations politiques, mais le regard se déplace vers la société qui ne tardera pas « à être qualifiée de civile ». On assiste graduellement à une inversion de la « dialectique État/société ». La « société n'est plus le théâtre où se déploient actions/initiatives de l'État mais collection d'acteurs dont il s'agit dorénavant de tenter de saisir comment ils construisent les espaces et les registres de leur autonomie par rapport à l'État voire entrent en dissidence contre celui-ci » (Roussillon, 1998).

Le divorce entre les chercheurs français et les élites maghrébines dont la fin de l'inertie stato-centriste dans les thématiques de recherche atteste, reflète l'amertume à l'égard des nouvelles réformes libérales de part et d'autre de la Méditerranée et une incertitude sur la vocation même des sciences de l'homme. Cette tendance illustre, en un sens, les mutations dans les rapports entre État français et sciences sociales esquissés plus haut. À cet égard, la fin des illusions développementalistes, corollaires du deuil de la vocation scientiste des sciences sociales, crée les conditions d'un consensus entre chercheurs français sur le Maghreb.

Ce *modus vivendi* étroitement lié aux enjeux diplomatiques, voire sécuritaires notamment, ne verra pas véritablement le jour au sein du CRESM. Toutefois, les questions relatives à l'arabisation et à la montée de l'islam politique créent une dynamique de recherche qui aboutit, sous l'impulsion de Christiane Souriau, Bruno Étienne et Jean Claude Vatin, à la tenue de nombreux séminaires de recherche qui donneront des publications comme « Le Maghreb musulman en 1979²² » et « Islam et politique au Maghreb²³ ».

²⁰ Publié en 1976 avec la collaboration de Talha L., Nouschi A., Verlaque Ch., Oualalou F., Étienne B., Retal J. L., Salem M., Gandreau D., Chevalier P., Fasquel D.-P., Touscoz J. et Basso J.

²¹ Publié en 1977 avec la collaboration d'Étienne B., Poncet J., Lazarev G., Olivier M., Karsenty J. C., Mutin G., Côte M., Ripault-Megerand M., Weexsteen R., Gast M., Albergoni G., Vignet Zunz J., Gazzo Y., Benhlal M., Benhadi A. et Zghal A.

²² Dans *Études de l'Annuaire de l'Afrique du Nord*, publié en 1981 avec la collaboration de Souriau Ch., Al-Assiouty S. A., Zghal A., Ben Achour Y., Belhassen S., Sanson H., Bouguerra M. K., Khodja S., Fekkar Y., Chellig-Ainad, Tabet N., Chikh S., Colonna F., Leveau Rémi, Tozy M., Étienne B., Bouzidi M., Arkoun M., Monastiri T., Bleuchot H. et Pacon P.

²³ Dans *Recherches sur les sociétés méditerranéennes*, publié en 1981 avec la collaboration de Gellner E., Vatin J.-C., Hammoudi A., Clément J.-F., Colonna F., Roberts H., Berge M., Thamimy A., Jenhani H., Djaït H., Merad A., Flory M., Carré O., Étienne B., Bleuchot H., Monastiri T., Camau M., Sraïeb N., Leveau R., Johansen B., Henry J.-R., Deprez J. et Von Sivers P., 1981.

Les chercheurs du CRESM considérés de manière circonstancielle, notamment en Algérie, comme liés aux « archives d'outre-mer », c'est-à-dire à l'œil extérieur qui s'octroie le droit de représenter l'altérité à la place de la nation, sont de plus en plus stigmatisés en termes de néo-colonialistes, défenseurs des universitaires francophones « privilégiés » au détriment des « arabophones », comme le note Jean-Claude Santucci :

« C'était au début de l'islamisme. Il y a eu un effet de distance où l'œil extérieur n'était plus accepté parce qu'il n'était pas arabisé. On a dit à Bruno Etienne "vous ne pouvez pas dire des choses intelligentes sur l'islam parce que vous n'êtes ni arabe ni musulman". Bruno a su braver contre vents et marées parce qu'il a su imposer son regard scientifique comme il disait. C'étaient des réacs je les vois dans l'amphi à Rabat en train de m'agresser, c'étaient des profs [...] les arabisants étaient des sous classés²⁴. »

Dans le même mouvement, les élites dirigeantes maghrébines se transforment. Elles deviennent plus sectorielles, *i.e.* possédant des trajectoires socioprofessionnelles homogènes, porteuses d'un savoir technique fort et peu partagé, leur garantissant une autonomie relative dans le processus de décision politique » (Genieys et Michel, 2006, p. 131). Elles sont beaucoup moins formées dans le sillon creusé par les « humanités ». Cet état de fait renforce la coupure entre chercheurs sur le Maghreb et élites maghrébines. La proximité avec les dirigeants est de plus en plus connotée négativement, en d'autres termes stigmatisée comme connivence. Les chercheurs « sur place » tendent à se replier sur leurs réseaux homophiles qui se confondent presque avec leurs collègues français et, dans une moindre mesure, maghrébins.

Recherche sur le Maghreb et enjeux extra-scientifiques

Durant les années 1980, la diplomatie culturelle impulse une dynamique certes complexe aux finalités parfois contradictoires épousant la temporalité électorale qui aboutit à la constitution de centres de recherches français en Tunisie et au Maroc par le directeur de l'IREMAM, Michel Camau²⁵. Au demeurant, dans cette nouvelle ère où les élites intellectuelles maghrébines s'éloignent du giron de la francophonie, le maintien d'un espace « d'échange mutuel » est un enjeu crucial dans les limites de ce qu'on pourrait appeler de manière anachronique le « soft power ». Aussi, selon Hubert Michel, rédacteur en chef de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* pendant douze ans, c'est par centaine que se comptent les contributeurs d'origine maghrébine, ce qui atteste de la réussite d'une « stratégie d'attraction et de séduction à l'égard des élites de ces pays »²⁶.

Il reste qu'en dehors d'un collectif sur l'islam politique financé par l'ambassade de France à Alger, les recherches sur la montée de l'islamisme ne sont pas liées à une demande institutionnelle. Elles sont le produit d'une volonté commune aux chercheurs maghrébins et français de comprendre les mutations de sociétés dont l'attachement affectif est des plus partagés. La prétention à se placer de manière individuelle et collective à l'avant-garde des mutations sociales afin de mieux les saisir, place en quelque sorte ces chercheurs en position de défricheurs d'une problématique qui n'est pas favorisée par des enjeux sécuritaires directs. La connaissance est produite dans un espace labile où la liberté du chercheur est la condition de l'émulation intellectuelle nécessaire aux intuitions scientifiques.

De surcroît, les chercheurs regroupés en équipes au sein du CRESM-IREMAM héritent de la tradition de chronique de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord*. Il s'agit de comprendre et d'analyser le temps présent « à chaud » à tout le moins entre un et deux ans

²⁴ Jean Claude Santucci, *op. cit.*

²⁵ Michel Camau, *op. cit.*

²⁶ Hubert Michel, *op. cit.*

après l'irruption des faits sociaux « problématiques ». Pour ce faire, il faut faire preuve d'un regard à la fois rétrospectif et prospectif.

Les chercheurs, et c'est une des raisons des évaluations élogieuses de la part des délégations nationales de la recherche en sciences humaines et sociales du CNRS, anticipent d'eux-mêmes l'attente étatique de connaissance. Dans cette mesure, ce sont eux qui posent la question en pensant, pour certains, contribuer à la définition des problématiques dignes d'intérêt dans l'espace public.

Comparativement à un centre de recherche comme le défunt Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne (CHEAM)²⁷, l'IREMAM est loin d'être astreint à une mission de formation et d'expertise stratégique. Toutefois, on ne saurait passer sous silence une des vocations que peut entretenir un tel centre de recherche sur le monde arabe et musulman : entretenir un réseau d'expertise individuelle.

Aussi, dans les années 1980, les enjeux relatifs à la question migratoire auraient-ils permis à l'institution de bénéficier de crédits par le biais du Comité de relations industrielles du CNRS (CRI) ou hors CNRS dans le cadre de « structures mixtes ». Sur ce point, laissons la parole à un ancien chercheur du CRESM-IREMAM, témoin des événements :

« Il y a eu un problème qui a effleuré le CRESM, c'est la question de l'immigration. C'étaient les années où il y avait énormément de main d'œuvre d'origine maghrébine installée en France, qu'il y avait des mesures que commençaient à prendre le gouvernement sur le rapatriement, le regroupement familial, etc. Les gouvernants, le prince, voulaient avoir le maximum de connaissance sur ce phénomène. Et là y a eu vraiment une masse d'argent qui a été délivrée par les biais institutionnels hors CNRS même, des structures parallèles où il y avait des chercheurs, des structures mixtes, où il y a la fois des institutionnels et des gens commandités par le pouvoir. Des appels d'offre, je ne trouve plus le sigle. Eux, ils étaient dans l'esprit de contourner cette institution du CNRS qu'on représente toujours comme une machine très communautariste. Là il y a eu avec l'immigration une pléthore de postes qu'on appelait des chercheurs hors statut [...]. On a été sollicité à l'instar du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail [LEST], dans le cadre de la formation permanente, dans ce qui s'appelait au CNRS, le Comité de relations industrielles une structure de partenariat avec le grand patronat. C'est les années 1980, le gouvernement avait enfin compris l'utilité des sciences sociales même pour le business. Il avait dit combien d'industriels se sont loupés parce qu'ils ont utilisé des noms de produits qui avaient une connotation interdite ? Donc il faut connaître les marchés où on va, le background, la civilisation, la langue, le background social. Nous voilà embarqué dans ce CRI, par les patrons pour aller faire de l'initiation, de la sensibilisation au background maghrébin et après sur le terrain de la migration aux travailleurs sociaux, eux qui étaient en contact avec toute cette main d'œuvre maghrébine, les femmes, etc. Il y a eu une demande à laquelle on a participé, je te parle en dehors de l'institution, que le CNRS encourageait, finançait partiellement ou qui était financé par la formation permanente, parce qu'il fallait là aussi apporter un supplément de connaissance lié à des besoins institutionnels²⁸. »

Au-delà de ces expertises individuelles qui nourriront un dossier comme celui de 1981 dans l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* « Maghrébins en France, immigrés ou émigrés », on pourrait citer le cas d'une recherche financée par la Direction des affaires stratégiques (DAS) qui donnera lieu à un ouvrage sur la société civile au Maghreb.

²⁷ Le Centre a disparu en 2000. Il prenait la relève du Centre des hautes études d'administration musulmane fondé en 1936 durant la période coloniale.

²⁸ X, entretien avec l'auteur, Aix-en-Provence, août 2009.

Savoir et demande de savoir : la nouvelle donne des années 2000

Depuis le début des années 2000, nombre de programmes collectifs sont échafaudés dans le cadre d'appels d'offre de l'Agence nationale pour la recherche (ANR) et des Fonds sociaux prioritaires (FSP), ces derniers étant directement liés à la défense de la francophonie. En raison du développement de ce genre de procédures, le désir de connaissance des chercheurs tend à devenir secondaire par rapport à la volonté de s'aligner sur la pertinence sociale et politique des problématiques définies par ces appels d'offre. Les discussions collégiales qui président les choix thématiques ressembleraient à un arbitrage entre plusieurs ordres de phénomènes. Tout d'abord, la pertinence sociale des thématiques prend de plus en plus d'importance. En effet, la multiplication des appels d'offre « gagnés » par le laboratoire conditionne de plus en plus les modalités des évaluations scientifiques par les instances de contrôle du CNRS. Dans ce contexte, la part de l'intérêt personnel du chercheur pour la thématique, produit de sa socialisation hors institution, va passer en second plan par rapport à celle dérivant directement de sa socialisation au sein de l'institution. Il en résulte une plus grande perméabilité aux enjeux institutionnels. Plus précisément, l'intériorisation et, partant, la non-objectivation de ces enjeux devient la condition nécessaire pour justifier son éthos de chercheur désintéressé et mertonien. Le chercheur opère cette négociation avec plus ou moins d'aisance selon les modalités de sa socialisation hors institution.

Dans un autre ordre d'idée, le développement de l'expertise au Maghreb, fait que, *L'Année du Maghreb*, successeur de *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* depuis 2004, s'appuie sur des chercheurs maghrébins qui répondent à des demandes d'expertise et réexploitent les données qu'ils ont recueillies pour leurs commanditaires.

Aussi, un article du dossier de recherche portant sur « Femmes, familles et droit » est-il tiré d'une enquête effectuée dans le cadre du projet « Leadership Feminin World Learning » financé en partie par le Middle East Partnership initiative (MEPI). La méthodologie ayant été imposée par le protocole d'enquête, il a fallu, selon Éric Gobe, « problématiser un peu plus » pour que l'auteur fasse un article scientifique de cette commande.

Il est à noter également que les sujets traités par les contributeurs de *L'Année du Maghreb* s'inscrivent dans l'« air du temps » et l'actualité. Par exemple, les dossiers de recherche traitant respectivement de « l'espace euro-maghrébin », du traitement juridique et politique des Femmes et la famille au Maghreb, et de la « Fabrique de la mémoire », ont été choisis par le comité de rédaction en fonction de leur pertinence sociale. Comme le note Éric Gobe, rédacteur en chef de *L'Année du Maghreb* :

« De toute évidence, nous sommes imprégnés de manière inconsciente. Lorsque l'on regarde les télévisions satellitaires ou la télévision française on va voir par exemple une manifestation pour ou contre la réforme du statut personnel au Maroc. Il y a des coïncidences qui sont fortes. Si quelqu'un propose un thème autour des femmes de la famille et du droit d'une certaine façon c'est dans l'air du temps, les médias nationaux et internationaux se sont emparés du sujet [...]. C'est en quelque sorte un positionnement par rapport à ce qui peut se passer dans l'espace public français. On se positionne plus ou moins consciemment par rapport à des questions qui émergent dans l'actualité. Tel est le cas du numéro sur la fabrique de la mémoire qui a été décidé alors que le débat français sur la loi proclamant le caractère positif de la colonisation française venait juste de se clore. Mais bien évidemment, nous les reformulons et nous les reconstruisons en fonction d'un questionnement scientifique. Le coordinateur du dossier sur la fabrique de la mémoire a pris bien soin de ne pas traiter la question du point de vue des conflits et des entreprises mémorielles concurrentes qui enflamment la société française à propos du Maghreb et de la colonisation²⁹ ».

²⁹ Éric Gobe, entretien avec l'auteur, Aix-en-Provence, août 2009.

En outre, une nouvelle donnée, absente les décennies précédentes³⁰, conditionne davantage le choix des thématiques. Il s'agit de la politique éditoriale de CNRS Éditions. Selon Éric Gobe, celle-ci serait de plus en plus marquée par la recherche de la rentabilité économique. Des ouvrages de vulgarisation susceptibles d'intéresser un lectorat non scientifique sont mis en avant par l'éditeur³¹.

« Cette évolution a un impact sur nous. Par exemple, nous avons accepté pour des raisons commerciales d'afficher sur la page de couverture l'année correspondant à la publication de l'ouvrage et non plus l'année précédente qui est celle traitée par les chroniques politiques. Nous avons également essayé pour les prochains numéros de définir des thèmes pouvant toucher un public plus large³² ».

Quelles possibilités pour une science sociale critique ?

Nous pouvons le constater, le débat articulé autour de l'interrogation « qui pose la question et pourquoi ? » fait sens au-delà du Maghreb. Les sciences sociales, depuis leur naissance, épousent les redéfinitions des missions de l'État et les organismes privés qui le relaient dans son dispositif de gouvernementalité (Foucault, 2004). Les chercheurs qui exercent leur activité sous les auspices de l'appareil étatique doivent contre et vents et marées construire un éthos professionnel plus ou moins cohérent. Lorsque l'action publique est légitime aux yeux du *social scientist*, autrement dit quand elle n'entre pas en contradiction avec une certaine conception républicaine progressiste, œuvrer à faire de son activité une ingénierie sociale n'est pas, en règle générale, de nature polémique. Plus précisément, c'est à l'aune d'un « nouvel autrui généralisé », mélange d'horizon d'attente démocratique et de désenchantement à l'égard des projets de société, que l'appréciation de la caméralisation de la recherche se renforce.

Par ailleurs, l'exemple de l'évolution des thématiques du pôle aixois de recherche sur le Maghreb met au jour le mécanisme suivant : même lorsque la question est posée par des scientifiques, les raisons pratiques des *social scientist* conjuguées à un style de pensée propre à l'air du temps et aux enjeux institutionnels relatifs au cadre social dans lequel la recherche se développe orientent les problématiques en fonction des attentes de connaissance que les chercheurs prêtent à la puissance publique.

Dans ce contexte, le *social scientist* critique est un harangueur de décideurs proposant sa contribution à la gestion plus optimale de leur agenda, quand bien même il participerait à la définition de cet agenda. Le simple fait que les questionnements scientifiques suivent de près la temporalité des problèmes faisant irruption dans l'espace public le montre. La critique ne consisterait qu'à se positionner en avertisseur du prince. Aussi, peut-on aujourd'hui condamner les réductions théoriques parfois volontaires opérées par les décideurs et leurs conseillers ? Il reste que, sans véritable *télos* forgé dans une période historique où le présent est à la construction incessante de futurs, la mission du *social scientist* est condamnée à être à

³⁰ Hubert Michel, *op. cit.*

³¹ À l'occasion du dixième anniversaire de l'accession au trône de Mohammed VI, CNRS Editions a publié en un temps record (à peine plus d'un mois) un ouvrage collectif issu d'un colloque tenu au Sénat sur le Maroc. Il est à noter que la plupart des auteurs ne sont pas spécialistes du royaume chérifien et qu'aucun n'est Marocain. Par ailleurs, sur la question de l'islamisme, CNRS Editions a sorti un *Atlas de l'islam radical* dirigé par Xavier Raufer (2007). Celui-ci privilégie une approche sécuritaire du phénomène assimilé à « une des plus grandes menaces planétaires » et réunit des contributeurs étrangers au monde des sciences sociales, présentés par la quatrième de couverture comme des « experts de tout premier plan ».

³² Éric Gobe, *op. cit.*

la remorque de la pertinence sociale des enjeux définis sur le court terme. S'accordant du gradualisme dans leur prétention à changer le monde, les sciences sociales n'ont peut-être jamais cessé d'être camérales.

Références bibliographiques

- AMIOT Michel, 1986, *Contre l'État, les sociologues, éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France, 1900-1980*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- BELARBI M'hammed, 2009, « La science politique au Maroc : autonomie vs syndrome caméral », communication présentée au 10^e congrès de l'AFSP, Grenoble, 7-9 septembre, à paraître.
- BENNANI-CHRAÏBI Mounia, 2009, « “Banaliser” pour s'affranchir. La science politique au Maroc entre expertise et ancrage disciplinaire », communication présentée au 10^e congrès de l'AFSP, Grenoble, 7-9 septembre, à paraître.
- BERTHELOT Jean-Michel, 1992, « La sociologie : histoire d'une discipline », dans VAN METER Karl M. (dir.), *La sociologie*, Paris, Larousse, coll. « Textes essentiels », p. 11-26.
- BOTTEMORE Thomas, 1967, *Élites et sociétés*, Paris, Stock.
- BOURDIEU Pierre, 1976, « le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, p. 88-104.
- DE SCHWEINITZ Karl Jr., 1959, « Industrialization, Labor Controls and Democracy », *Economic Development and Cultural Change*, n° 7, p. 385-404.
- DEBBASH Charles, 1964, « La politique de Bizerte », *Annuaire de l'Afrique du Nord 1962*, Paris, Éditions du CNRS.
- DOGAN Mattei, 1967, « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, vol. VIII, n° 4, p. 468-492.
- DROUARD Alain, 1982, « Réflexions sur une chronologie : Le développement des sciences sociales en France de 1945 à la fin des années soixante », *Revue française de sociologie*, vol. 23, n° 1, p. 55-85.
- DUBAR Claude, 1992, « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, vol. XXXIII, n° 4, p. 505-529.
- FLECK Ludwik, 2008, *Genèse et développement d'un fait scientifique*, Paris, Flammarion.
- FOUCAULT Michel, 2004, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- GALANSON Walter, « Introduction », dans GALANSON Walter (dir.), *Labor and Economic Development*, New York, Wiley.
- GARIGUE Philippe, 1961, « Remarques sur une politique des sciences sociales », *Revue française de sociologie*, vol. 2, n° 1, p. 3-13.
- GARNER Guillaume, 2006, *État, économie, territoire en Allemagne. L'espace dans le caméralisme et l'économie politique, 1740-1820*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- GENIEYS William et MICHEL Laura, 2006, « Au-delà du complexe militaro-industriel, Le rôle d'une élite sectorielle dans le programme du char Leclerc », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 1, p. 117-142.
- HENRY Odile, 2004, « De la sociologie comme technologie sociale. La contribution de Jean Coutrot, 1895-1941 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 153, p. 48-64.
- HUNTINGTON Samuel, 1968, *Political Order in Changing Societies*, New Haven, Yale University Press.

- IHL Olivier et KALUSZYNSKI Martine, 2002, « Pour une sociologie historique des sciences de gouvernement », *Revue française d'administration publique*, n° 102, p. 229-243.
- JOLY Pierre-Benoit, 1997, « Chercheurs et laboratoires dans la nouvelle économie de la science », *Revue d'économie industrielle*, vol. 79, n° 79, p. 77-94.
- LABORIER Pascale, 1999, « La “bonne police”. Sciences caméras et pouvoir absolutiste dans les États allemands », *Politix*, vol. 12, n° 48, p. 7-35.
- LIPSET Seymour, 1959, « Some Social Requisites of Democracy : Economic Development and Political Legitimacy », *American Political Science Review*, n° 53, p. 69-105.
- MADOUÏ Mohamed, 2007, « Les sciences sociales en Algérie. Regards sur les usages de la sociologie », *Sociologies pratiques*, n° 15, p. 149-160.
- MASSON Philippe, 2006, « Le financement de la sociologie française : les conventions de recherche de la DGRST dans les années soixante », *Genèses*, n° 62, p. 110-127.
- MATALON Benjamin, 1996, *La construction de la science : de l'épistémologie à la sociologie de la connaissance scientifique*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- MILANOVIC Fabien, 2005, « Travail organisationnel et institutionnalisation des sciences sociales. Le cas de la recherche urbaine française », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n° 12, p. 117-139.
- MILLIBAND Ralph, 1973, *L'État et la société capitaliste*, Paris, Maspero.
- PROST Antoine, 1988, « Les origines de la politique de la recherche en France », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 1, p. 41-62.
- RAUFER Xavier (dir.), 2007, *Atlas de l'islam radical*, Paris, CNRS Éditions.
- ROUSSILLON Alain, 1998, « Les âges des indépendances à la globalisation : routinisation du travail de deuil de la colonisation », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. XXXVII, Paris, CNRS Éditions.
- VILTARD Yves, 1995, « Les paradigmes à l'épreuve du temps. Quand le discours des sciences sociales sur l'exception chinoise légitimait la révolution », *Revue française de science politique*, vol. 45, n° 5, p. 823-856.
- WEISZ George, 1979, « L'idéologie républicaine et les sciences sociales. Les durkheimiens et la chaire d'histoire d'économie sociale à la Sorbonne », *Revue française de sociologie*, vol. XX, n° 1, p. 83-112.
- WILLEMEZ Laurent, 1999, « La “République des avocats”. Le mythe, le modèle et son endossement », dans OFFERLE Michel (dir.), *Profession politique : 19^e-20^e siècles*, Paris, Belin, p. 201-229.